



Fonds Afnor
pour
la Normalisation

Rapport d'activité

2023

Fondé par l'association française de normalisation en
2011,

le Fonds AFNOR pour la normalisation a pour objectifs de :

Favoriser les activités de recherche et d'intelligence économique
dans le domaine de la normalisation et le retour d'expérience sur
l'utilisation des normes

Soutenir l'action internationale du système français de normalisation

Promouvoir les bénéfices
et encourager le développement de la normalisation

Soutenir un projet proposé par le Fonds AFNOR pour la normalisation,
c'est pour une organisation le moyen d'être associée à une **action d'intérêt
général**, au-delà de l'activité commerciale, **valorisant ainsi
son image institutionnelle**.

Numéro du document :
n°164

Contact :
Alexis Fulcheron-Castaldi
Tél : +33 (0)7 65 61 63 37
alexis.fulcheroncastaldi@afnor.org

PROJETS DE DÉCISION

Projet de décision FAN/CA 2024-1 – Projet de rapport d'activité 2023 document FAN/CA N 164

Le Conseil d'administration approuve le projet de rapport d'activité 2023 et, après avoir entendu le rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels 2023, tels que présentés en annexe au document N 164.

Projet de décision FAN/CA 2024-2 – Affectation du résultat 2023

document FAN/CA N 164

L'exercice écoulé se traduit par des charges de 32 667,47 euros et des produits financiers de 1 022,60 euros, soit un résultat de -31 644,87 euros.

Le Conseil d'administration décide d'équilibrer le compte de résultat par consommation équivalente à 31 644,87 euros de la dotation consomptible inscrite en produit. La totalité des consommations de la dotation représente 282 788,78 euros débiteurs depuis la création du fonds après l'imputation de celle-ci, en compte de produits conformément au plan comptable des fonds de dotation. Il en résulte que les résultats sont toujours nuls par construction.

PROJET DE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

COMMENTAIRE	<p>Ce document présente un projet pour le rapport d'activité que le Fonds de dotation adresse chaque année au préfet. Il contient :</p> <ul style="list-style-type: none">• le compte rendu de l'activité, tant dans le fonctionnement interne que dans les rapports avec les tiers,• les listes des actions d'intérêt général financées, des personnes morales bénéficiaires des rétributions, ainsi que des dons reçus,• les comptes annuels commentés,• les rapports du Commissaire aux comptes. <p>L'avant-projet de ce rapport a été validé par le Bureau du Fonds AFNOR pour la normalisation le 20 mars 2024, puis transmis au Commissaire aux comptes en même temps que les comptes annuels, plus de 45 jours avant la réunion du Conseil d'administration convoquée pour leur approbation.</p> <p>Il est proposé d'utiliser la première partie de ce rapport à des fins de communication externe, en la plaçant sur le site web.</p>
REF. STATUTS	Art. 9 – Attributions du Conseil d'administration – Le CA examine et approuve les comptes de l'exercice clos et le cas échéant formule toute remarque ou observation
SUITE À DONNER	Pour approbation Le rapport sera transmis au préfet avec l'extrait de la délibération du Conseil d'administration qui l'a approuvé.
SOURCE	Commissaire aux comptes

Projet de décision FAN/CA 2024-3 – Nomination du Commissaire aux Comptes

document FAN/CA N 167

Le mandat du Cabinet MAZARS arrive à son terme au 31 décembre 2023.

Le Conseil d'administration renouvelle le mandat du Commissaire aux comptes titulaire auprès du Fonds de dotation du Cabinet Mazars, représenté par Jérôme EUSTACHE, pour une durée de 6 exercices et viendra à expiration à l'issue du Conseil appelé à statuer sur les comptes de l'exercice à clôturer au 31 décembre 2029.

RÉALISATION DES RECETTES

Conformément à la résolution de l'assemblée générale d'AFNOR du 22 juin 2011, qui consentait la mise à disposition du Fonds AFNOR pour la Normalisation d'une enveloppe d'un million d'euros, 300.000 euros ont été versés à la création du Fonds, le solde soit 700.000 euros restant à débloquer lors de l'apport d'autres donateurs, à mesure du développement des projets. Ces 700.000 euros ont été inscrits dans les comptes du Fonds, au bilan en dotations à recevoir avec droit de reprise.

En 2023, la moitié des fonds à débloquer, soit 350.000 euros ont été versés au Fonds Afnor pour la Normalisation.

Il n'y a pas eu de dons reçus en 2023.

Les produits financiers sont de 1 022,60 euros à fin 2023. Ils correspondent aux revenus de placements du livret associatif du Fonds dont les taux de rendements sont repartis à la hausse et à la rémunération du compte courant à la Caisse d'épargne.

Le solde débiteur des comptes 2023, soit 31 644,67 euros, a été inscrit en produit, en compte de quote-part de dotation consomptible inscrite au résultat.

Au global, les recettes sur l'exercice 2023 sont donc de 32 667,47 euros

RÉALISATION DES RECETTES

En 2023, deux dons ont été versés à Universcience d'un montant chacun de 10.000 euros et un engagement a été pris par le Conseil d'administration d'octobre 2023 pour un troisième versement également de 10.000 euros.

Les frais de gestion sont nuls en 2023, et les frais bancaires de tenue de compte se sont élevés à 634 euros.

Les honoraires du Commissaire aux comptes représentent 2 033,47 euros.

Au global, les dépenses sur l'exercice 2023 sont donc de 32 667,47 euros.

RÉSULTAT

Après inscription de la quote-part de la dotation consomptible inscrite au résultat de 2023 (-31 644,87 euros), le résultat est donc ramené à zéro, conformément au plan comptable des fonds de dotation (cf. supra).

Événements post-clôture

Néant

COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ Fonctionnement interne du Fonds

Le Conseil d'administration est l'instance de gouvernance du Fonds AFNOR pour la normalisation, conformément à la Loi de modernisation de l'économie de 2008. Le Conseil d'administration a mis en place son bureau, comme suit :

Tableau 1 – Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2023

Administrateur	Représenté par	Rôle dans le bureau
FIFEC	M. Benoît LAVIGNE	Président
CFE - CGC	M. Alain d'ANSELME	
Association Léo Lagrange pour la Défense des Consommateurs - ALLDC	Mme Ludivine COLY-DUFOURT	
Université Gustave Eiffel	M. Jean-Bernard KOVARIK	
M. Pascal POUPET, responsable du Département Affaires Internationales d'AFNOR Normalisation		Trésorier
Mme Christine KERTESZ, responsable du Département Vie Associative d'AFNOR Normalisation		Secrétaire

M. Alain d'ANSELME a été nommé en 2023 en qualité d'administrateur conformément aux statuts.

Stratégie du Fonds

L'examen des premiers projets a permis de préciser la stratégie de ciblage. La figure suivante résume les thèmes sur lesquels le Fonds centre son action :

Figure 1 – Thèmes prioritaires pour l'action du Fonds



➤ Moyens d'action du Fonds

Le Conseil d'administration du Fonds s'appuie sur des salariés d'AFNOR qui assurent la gestion administrative, comptable et financière du fonds. Cette équipe est calibrée pour générer un coût minimum sur le plan des ressources. Concrètement, les salariés déclarent le temps consacré aux activités requises par le Conseil d'administration. Ces déclarations sont contrôlées par la trésorière puis facturées par AFNOR au Fonds. Le temps consacré par les salariés d'AFNOR est valorisé sur la base des salaires chargés et taxés, à l'exclusion de toute quote-part des frais généraux et des frais d'exploitation, conformément aux recommandations du Commissaire aux comptes.

➤ Promotion du Fonds

Un site web permet à toute personne intéressée de s'informer sur le Fonds AFNOR pour

Figure 2 – Page d'accueil du site web <https://www.fonds-afnor-normalisation.org/>

The screenshot shows the homepage of the Fonds AFNOR pour la Normalisation website. At the top left is the logo 'Fonds Afnor pour la Normalisation'. Below it is a navigation bar with links: ACCUEIL, CARTE D'IDENTITÉ, PROJETS, QUESTIONS/RÉPONSES, and CONTACT. The main content area features a section titled 'Le Fonds AFNOR pour la normalisation est un fonds de dotation pour favoriser, soutenir et promouvoir les normes volontaires'. It includes a paragraph about the fund's creation in November 2011 and its objectives, followed by a bulleted list: 'Favoriser les activités de recherche et d'intelligence économique dans le domaine de la normalisation et le retour d'expérience sur l'utilisation des normes', 'Soutenir l'action internationale du système français de normalisation', and 'Promouvoir les bénéfices et encourager le développement de la normalisation'. A yellow call-to-action box contains the text 'Soutenir un projet proposé par le Fonds AFNOR pour la normalisation, c'est pour votre organisation le moyen d'être associée à une action d'intérêt général, au-delà de l'activité commerciale, valorisant ainsi votre image institutionnelle.' and a button labeled 'DÉCOUVRIR NOS PROJETS ET CONTRIBUER'. At the bottom, there is a link to 'Découvrez les rapports d'activité 2011-2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019 du Fonds AFNOR pour la normalisation...'.

Cette ressource électronique en ligne permet de placer à disposition des personnes intéressées : les statuts du Fonds, les rapports annuels d'activité, l'information sur les projets.

RAPPORTS AVEC LES TIERS : LES PROJETS

➤ Étude des projets

Le Conseil d'administration a établi les principes suivants :

- L'apport du fondateur AFNOR n'est affecté à des projets qu'à la condition que des donateurs ou d'autres partenaires extérieurs s'y joignent, projet par projet ;
- Le traitement peut être différencié en fonction de la taille des projets pour apporter de la souplesse au processus d'instruction et aux critères à remplir ;
- Les dossiers sont examinés dans le détail en termes de faisabilité avant de procéder à la recherche de dons auprès de tiers.

Les projets sont examinés tout d'abord du point de vue de l'éligibilité de son porteur, puis de la conformité aux critères d'intérêt général qui avaient été définis avec l'appui du Comité consultatif, d'un conseil juridique et de la Direction de la Législation Fiscale.

Depuis sa création, le Conseil d'administration a ainsi examiné 24 projets, dont 12 ont répondu à tous les critères, notamment l'avis favorable du Comité de coordination et de pilotage de la normalisation. Ils bénéficiaient en outre du soutien de donateurs ou d'autres financements de partenaires extérieurs et ont donc reçu l'aide du Fonds. Le soutien à un projet d'exposition de la Cité des Sciences et de l'Industrie sur l'espionnage n'a pas pu être mené à son terme en raison d'un changement d'orientation pris par les commissaires de l'exposition.

➤ Liste des projets soutenus depuis la création du Fonds

2013-2014 Projet de l'ISST d'enseignement de la normalisation

L'Institut des Sciences Sociales et du Travail (ISST) a présenté un projet de formation à la normalisation et à ses enjeux pour les acteurs de la société civile. Il s'agit de militants d'associations de consommateurs, de syndicats de salariés ou d'ONG susceptibles de s'engager dans la normalisation. Un donneur s'est proposé, ce qui a permis à l'ISST de mener à bien son projet en 2014, avec le soutien du Fonds. Considérant le succès de cette opération, le Conseil d'administration envisage de la renouveler.

2014-2015 Formation des acteurs de la société civile à la normalisation et ses enjeux

L'Association Léo Lagrange pour la défense des Consommateurs (ALLDC) vise à informer, éduquer, éveiller l'esprit critique des citoyens consommateurs. Son projet a permis de mener des actions de sensibilisation sur le thème de la durée de vie des produits et de leur durabilité :

- Communication sur la durabilité des produits mis sur le marché ;

- **Information des consommateurs** pour leur faire prendre conscience du phénomène et préparer avec eux des propositions pour la durabilité des produits et leur réparabilité, en vue de favoriser l'écoconception et la concertation avec toutes les parties prenantes.

Le projet s'est appuyé sur l'organisation en réseau de la *Fédération Léo Lagrange*, permettant une démultiplication des actions et touchant ainsi un très large public : 20 sessions ont été organisées en régions soit 224 participants en région. Des actions ont été menées en direction du public pour une démultiplication de la sensibilisation auprès des citoyens sur le territoire français : sensibilisation locale des consommateurs, des militants d'associations et autres personnes-relais à la notion de durée de vie des produits, d'obsolescence et de ses conséquences. Les débats organisés ont permis de faire émerger des propositions sur le tri des déchets (clarification des règles, signification des logos), sur la réparabilité (sous garantie ou hors garantie, réparateurs agréés) et sur l'entretien (tutoriels en ligne). Une communication technique et actualisée a été rendue accessible à tous, en informant les consommateurs sur la thématique de la durabilité des produits au moyen d'une rubrique sur internet (dossier, quizz, fiches de vulgarisation, synthèses des propositions de l'association suite aux ateliers régionaux).

De plus, l'ALLDC a proposé le thème de la durabilité des produits dans le cadre des émissions télévisées *Consomag* en 2015, qui touchent 350 000 personnes en moyenne par leur diffusion sur France 2, France 3, France 4, France 5 et France O. Deux émissions ont été diffusées l'une sur l'achat d'occasion, et l'autre sur la disponibilité des pièces détachées.

2015 - Exposition sur la carte à puce du Musée des arts et métiers

Le Musée des arts et métiers a réalisé une exposition temporaire sur le thème de la carte à puce du 30 juin 2015 au 3 janvier 2016. Cette exposition est revenue sur 40 années d'histoire technique et industrielle de la carte à puce, à l'occasion de l'anniversaire des premiers brevets de la carte à mémoire déposés en France. L'exposition a pour message pédagogique de montrer comment un objet technologique, d'apparence simple, impacte le quotidien et renferme de nombreuses innovations.

Le Fonds a souhaité soutenir cette exposition dans la mesure où elle a mis en valeur l'apport des normes dans cette technologie et cette industrie, dans laquelle la France occupe, avec ses entreprises et son écosystème, la première place. L'exposition visait à montrer le chemin qui mène de l'invention à l'industrie, et comment les acteurs en ont fait un des points forts de l'économie française. La position de la puce et la convergence vers le facteur de forme (re)connu de tous sont évoquées dans cette exposition, montrant l'**importance des normes dans les choix permettant l'irruption de l'innovation** sur un marché de masse et les stratégies d'entreprise visant à pénétrer ou segmenter un marché aujourd'hui mondial.

2016-2017 Projet pédagogique sur les normes et la sécurité d'équipements sportifs

Le Fonds a soutenu le projet d'action éducative (PAE) du *Lycée René Caillié des Métiers du Bâtiment, des Travaux Publics et de la Topographie* à Marseille, qui a engagé des actions d'enseignement professionnel dans l'apprentissage et l'application des règles applicables et des normes volontaires d'AFNOR. Le projet lui-même consistait à l'enseignement de la prise en compte de l'environnement normatif, à travers une action concrète de construction et d'implantation de deux blocs d'escalade sous forme de **Surface Artificielle d'Escalade (SAE)**.

Les élèves ont été invités à approfondir la conception à travers la découverte de l'environnement normatif en matière de sécurité des équipements sportifs, depuis l'identification des règles applicables et des normes jusqu'à leur mise en œuvre, en passant par leur étude et l'identification des exigences pertinentes.

Ils ont ainsi été confrontés aux choix qu'un responsable de projet doit faire pour déterminer s'il vise uniquement la conformité réglementaire, ou au-delà la conformité volontaire partielle ou complète à la norme, en mettant en lumière les enjeux associés en termes de crédibilité de la communication sur la sécurité, la qualité, l'aptitude à l'usage et la durabilité.

Ce PAE a impliqué les élèves et professeurs du lycée durant l'année scolaire 2016/2017.

2017 - Soutien à l'exposition de la Cité des sciences et de l'industrie consacrée au feu

Le Conseil d'administration du Fonds AFNOR pour la normalisation a décidé de soutenir *Universciences* pour la mise en place de son exposition temporaire **consacrée au feu**. Elle est composée de quatre grandes thématiques :

- **Domestiquer et appréhender le feu** : le feu à la préhistoire, les mythes de l'origine du feu, la symbolique autour du feu, la place du feu dans les sociétés ;
- **Utiliser le feu** : le feu dans notre quotidien, les industries et les arts du feu, les applications de pointe ;
- **Comprendre le feu** : la combustion, les flammes, la chimie et la physique du feu ;
- **Se défendre du feu** : la prévention et la lutte contre l'incendie, l'ingénierie de la sécurité incendie, la prise en charge et le soin des blessés.

La sensibilisation à la normalisation prend place dans deux approches :

- « **Leçons d'histoire** » : comment de grands incendies urbains ont marqué l'histoire et ont fait évoluer les techniques de lutte contre l'incendie. Cela aura pour but d'expliquer comment ces catastrophes ont contribué à changer nos manières de concevoir, de construire et d'organiser nos villes et nos sociétés ;
- « **Sécurité et ingénierie incendie** » : comment des objets réels montrent la richesse des solutions mises au point dans le secteur de la sécurité et de l'ingénierie incendie.

L'importance de la norme sera évoquée dans le commentaire lié à l'objet présenté.
L'exposition a ouvert en avril 2018.

2017-2020 Projet de la Protection civile sur les normes pour les situations d'urgence

Le projet présenté en 2017 - Dans un premier temps, dans le cadre de la modernisation et du renouvellement d'une partie de son parc d'équipements et en soutien à sa mission d'intervention de secours, la Protection Civile avait comme projet de mener une opération pilote d'**application des normes, de sensibilisation et de communication sur les enjeux des normes et de la normalisation**.

Cependant, à la fin de l'année 2018, les dirigeants de la FNPC ont expliqué qu'ils n'arriveraient pas à mener à son terme leur projet sur les équipements d'intervention d'urgence, notamment en raison de l'indisponibilité d'une personne bénévole qui devait y jouer un rôle clé.

Plutôt que conclure à l'échec, la FNPC a exposé les autres projets qu'elle mène, faisant l'hypothèse que le Fonds pourrait accepter de réorienter son soutien.

La réorientation - Le projet retenu répond à l'ambition de la **FNPC** d'être sélectionnée pour intervenir sur des situations d'urgence dans un cadre international. De telles interventions sont très motivantes pour les bénévoles et représentent l'opportunité de progresser de façon considérable en compétence et en expérience.

Cette reconnaissance est délivrée par *l'International Search And Rescue Advisory Group (INSARAG)*, un groupement de 80 États et organismes créé par les Nations Unies, en l'occurrence l'OCHA, en charge de la réponse humanitaire. L'INSARAG a pour but l'uniformisation internationale des équipes de recherches et secours lors de catastrophes naturelles, quel que soit le pays originaire ou le niveau d'action. Il crée un standard minimum d'intervention et de préparation pour éviter les erreurs ou les dangers d'équipes non-préparées. L'INSARAG délivre le label *Urban Search And Rescue (USAR)*.

Il se compose de trois niveaux : léger, moyen et lourd. Le premier niveau permet aux équipes labellisées USAR d'intervenir dans leur pays, avec peu de matériels et de connaissances. Les niveaux moyen et lourd permettent d'intervenir tant au niveau national qu'international. Le niveau lourd suppose des compétences en forage et techniques de levage. De par ses moyens et potentialités, la FNPC a fait le choix de cibler le niveau moyen. En fonction de ce niveau, la FNPC choisira la spécialisation des équipes (recherche des victimes, soins médicaux, etc.).

L'ensemble de cette démarche prendra plusieurs années pour la création de formations spécialisées, l'établissement des procédures, l'achat des matériels, la procédure d'agrément etc. La première étape vise à évaluer le référentiel INSARAG et ses implications pour la FNPC, courant 2019.

Au premier regard, ce référentiel impressionne par sa complexité, l'éclectisme des

exigences et une certaine circularité dans les modalités d'attestation de la conformité. Pour dire les choses simplement, il bénéficierait assurément des méthodologies éprouvées de la normalisation internationale pour gagner en clarté, efficacité et transparence. D'ailleurs, le domaine humanitaire est l'un des sujets sur lesquels l'ISO cherche à se rapprocher des instances Onusiennes, sans résultat jusqu'à présent.

Ce projet mobilise fortement la FNPC, qui l'entreprend avec le soutien d'autres bailleurs de fonds extérieurs. À l'évidence, le sujet a un lien avec la promotion de la normalisation, tout en se situant très en amont d'une éventuelle activité de normalisation.

La FNPC conclura cette première étape de son projet d'internationalisation de son activité par un rapport sur :

- **Le processus de labellisation INSARAG** : difficultés rencontrées de par le niveau d'exigences, le niveau de qualification et d'efficacité attendu ;
- **La réflexion critique de la FNPC sur la justification des exigences du référentiel de l'INSARAG et de leur mode de vérification**, à la lumière des règles générales et bonnes pratiques encadrant l'attestation de conformité par un tiers indépendant au niveau international (normes ISO), la pertinence, l'utilité et l'intérêt éventuels d'orienter une partie du référentiel INSARAG vers une reconnaissance en tant que norme internationale de l'ISO.

Comme convenu, la FNPC a remis son rapport au Fonds en 2021 suite au point d'étape réalisé fin 2020 (décalage lié à la crise sanitaire).

2018 - Exposition temporaire à la Cité des sciences et de l'industrie sur le corps et le sport

Universciences a préparé une exposition sur le thème du sport. Cette exposition aborde le lien entre le sport et le corps dans une large acception, à la fois physique et psychologique. Le public peut trouver des informations scientifiques qui l'aideront à mieux comprendre ce qui se passe lors d'une activité physique. L'exposition propose également une série d'ateliers sportifs permettant de s'essayer aux gestes techniques de différentes disciplines : entraînement fonctionnel, escalade, biathlon, etc. Compte tenu du thème de l'exposition et de l'importance des normes dans le domaine du sport, les concepteurs de l'exposition ont pris en compte la **sensibilisation du public à la dimension des normes** dans leur travail exploratoire.

2019 - Exposition permanente de la Cité des sciences et de l'industrie consacrée aux robots

Universciences a organisé une exposition permanente sur le thème des robots, ces machines qui interagissent avec leur environnement et y réalisent des tâches avec différents degrés d'autonomie. Le public a pu découvrir que pour ce faire, elles doivent pouvoir capter, se déplacer, manipuler et communiquer. Étant donné l'importance des normes dans le domaine de la robotique, les concepteurs de l'exposition ont souhaité prendre en compte la **sensibilisation du public à la dimension des normes**, notamment pour la **sécurité des robots**.

2018-2020 - Projet de jeu éducatif en ligne proposé par l'ALLDC

L'Association Léo Lagrange pour la Défense des Consommateurs souhaite s'adresser à un public jeune, connecté et peu réceptif aux messages en lien avec les risques en ligne. Le projet consiste à créer un jeu montrant aux joueurs que l'espace numérique comporte des règles, des risques et qu'avant de l'emprunter, il faut en avoir les codes. À travers des mises en situations virtuelles et ludiques, les jeunes seront amenés à s'interroger sur leurs **usages d'Internet** et recevront des **conseils pour comportements responsables et faire respecter leurs droits**. Pour certains des thèmes, les normes jouent un rôle important dans la confiance des utilisateurs : la signature électronique, la protection des données personnelles, l'e-réputation, les objets connectés et les achats en ligne... Ces normes seront donc évoquées, en fonction du contexte, soit directement dans la vidéo et le jeu, soit dans les rubriques « pour en savoir plus » proposées en lien dans ou avec les vidéos et le jeu.

Ce projet a été finalisé en 2021.

>Liste des projets que le Fonds a décidé de soutenir en 2020

En 2020, le Fonds a soutenu deux projets présentés par *Universciences* entré en réalisation la même année grâce à deux apports de 10 000 euros chacun, versés par le Fonds et qui s'ajoute aux autres ressources réunies par le bénéficiaire.

2020 - Exposition permanente de la Cité des sciences et de l'industrie consacrée aux Bio-inspirés

Universciences a organisé une exposition permanente Bio-inspirée. Une autre approche. Cette exposition permanente part du constat que malgré 25 ans de travaux du GIEC, les **émissions de gaz à effet de serre** continuent d'augmenter ; notre civilisation s'apprête à extraire dans les 20 prochaines années plus de **métaux** que toute l'humanité avant elle, la **production de substances toxiques non biodégradables** croît et la **biodiversité** s'érode rapidement.

Au sein de l'exposition, un panneau dédié rendra compte de cette approche. Les concepteurs y apporteront des éléments susceptibles de **sensibiliser le public à l'existence de la norme XP X 30 – 901, relative à l'économie circulaire**.

2020 - Exposition permanente de la Cité des sciences et de l'industrie consacrée à XXHL, gigas tours et méga-ponts

Universciences a organisé une exposition permanente sur le thème XXHL, gigas tours et méga ponts. Les domaines abordés dans cette exposition relèvent autant de la **conception d'ouvrages monumentaux**, que de leur mise en œuvre ou de leur exploitation. Le parti-pris fort de l'exposition est d'aborder ces sujets non de manière trop générale et théorique, mais par le prisme de l'exemple à travers une sélection d'édifices emblématiques (tours et ponts, en France comme à l'étranger) retenus selon leurs spécificités (taille hors norme, ingéniosité du chantier, de la structure, utilisation de nouveaux matériaux, mise au point technique spécifique, développement durable, résistance aux phénomènes climatiques ou sismiques, etc.).

L'exposition présentera notamment un élément qui donnera la **définition des Eurocodes**, normes européennes visant à harmoniser les règles techniques de conception de structures variées.

>Liste des projets que le Fonds a décidé de soutenir en 2021

En 2021, le Fonds a soutenu deux projets présentés par *Universciences* entré en réalisation la même année grâce à deux apports de 10 000 euros chacun, versés par le Fonds et qui s'ajoute aux autres ressources réunies par le bénéficiaire.

2021 - Exposition permanente de la Cité des sciences et de l'industrie consacrée au jeans

Universciences a organisé une exposition temporaire qui proposera au public d'explorer l'**incroyable histoire de ce vêtement**, de ses origines à nos jours. Elle s'attachera à examiner le denim « sous toutes les coutures », de la transformation du coton jusqu'aux techniques de fabrication industrielles. Elle portera également un regard sur son statut iconique en tant que signe de ralliement de différentes cultures. Enfin, elle proposera un décryptage des enjeux de l'industrie du jean et ses impacts sociaux et environnementaux. Au terme de sa présentation à la Cité, cette exposition aura vocation à itinérer en France et dans le monde

L'exposition permettra de mettre en avant la norme ISO 26000 : 2010 lignes directrices sur la responsabilité sociétale.

2021 - Exposition permanente de la Cité des sciences et de l'industrie consacrée à la fouloskopie

Universciences va organiser une exposition temporaire, visant à étudier les foules à travers le prisme de la science. L'ambition de cette exposition immersive, qui entraînera les visiteurs à ressentir physiquement la foule mais aussi à s'en extraire pour mieux la comprendre, est de montrer les résultats de nouvelles recherches sur le comportement des foules en faisant appel à des domaines variés tels que les sciences cognitives, l'éthologie, la physique granulaire, la dynamique des fluides computationnelle, les mathématiques et la psychologie... Des foules physiques aux foules numériques, chaque aspect de ces phénomènes sera passé au crible.

L'exposition permettra de mettre en avant les normes sur la sécurité incendie et les symboles graphiques.

Liste des projets que le Fonds a décidé de soutenir en 2022

En 2022, le Fonds a soutenu deux projets, l'un présenté par l'association Les Normalis'acteurs grâce à un apport de 6 000 euros versés par le Fonds et qui s'ajoute aux autres ressources réunies par le bénéficiaire, l'autre présenté par l'Association Léo Lagrange de Défense des Consommateurs (ALLDC) grâce à un apport de 10.000 € versés par le Fonds et qui s'ajoute aux autres ressources réunies par le bénéficiaire..

2022 – Colloque de valorisation de l'ensemble des initiatives françaises en matière de formation à la normalisation

L'association les Normalis'acteurs a organisé un colloque pour valoriser l'ensemble des initiatives françaises prises en matière de formation à la normalisation, faire un bilan des projets de recherche et inciter au développement de thèses. Ce projet a associé les universités et écoles ayant développé des formations sur la normalisation ou l'intelligence économique. Il a fait connaître ces initiatives à la Commission européenne, qui y a été associée..

2022 – Tuto conso : accompagner les jeunes consommateurs français dans leur émancipation

L'Association Léo Lagrange pour la Défense des Consommateurs a développé un ensemble de tuto conso (vidéos éducatives à destination des consommateurs) pour former et informer les jeunes consommateurs sur les sujets liés à leurs comportements de consommation en vue de favoriser leur émancipation dans de bonnes conditions. L'un des sujets traités dans le cadre de ces tuto conso est « Garantir la qualité et la sécurité des produits et services grâce à la normalisation volontaire » ;

Liste des projets que le Fonds a décidé de soutenir en 2023

2023 – Exposition permanente de la Cité des Sciences consacrée à mission spatiale

Universciences a organisé en partenariat scientifique avec le CNES et l'ESA une exposition permanente qui placera les visiteurs dans une posture d'exploration dans laquelle il deviendra acteur et observateur de l'espace. Saisir les enjeux et le questionnement de l'exploration spatiale, mesurer l'ampleur de cette ambition de ses limites comprendre les recherches et technologies qui s'y attachent, mettre en perspective le spatial dans le débat public, sont autant d'objectifs portés dans mission spatiale.

L'exposition permettra de mettre en avant la norme NF EN 16603-11 relative aux TRL (Technologiy Readiness Levels).

2023 – Exposition temporaire de la Cité des Sciences consacrée aux précieux déchets

Cette exposition temporaire fait le constat que plus de 2 milliards de tonnes de déchets sont produits dans le monde chaque année et que seul 15% sont recyclés. Les ressources mondiales étant limitées, les réserves ne se trouvent peut-être plus sous terre mais aussi dans les déchets. Designers et ingénieurs repensent notre relation avec les objets quotidiens, bousculent les processus de production et imaginent un futur sans déchet.

La question de la norme sera abordée dans l'exposition à travers le prisme des enjeux de la normalisation dans le domaine du recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (norme NF EN 50419). Celle-ci formalise les exigences de collecte, logistique et traitement pour ces déchets spécifiques.

2024 – Exposition IA, double je (2024 Quai des Savoirs, 2025 Cité des sciences et de l'industrie)

Cette co-production sera présentée au Quai des Savoirs à Toulouse en 2024 puis à la Cité en 2025.

L'exposition invite le visiteur à mieux comprendre les fondements et les fonctionnements de l'intelligence artificielle, questionner les finalités et les usages de l'IA, discuter des questions éthiques, et faire la part entre les fantasmes et les mythes véhiculés par nos cultures et les recherches et les réelles applications de l'IA.

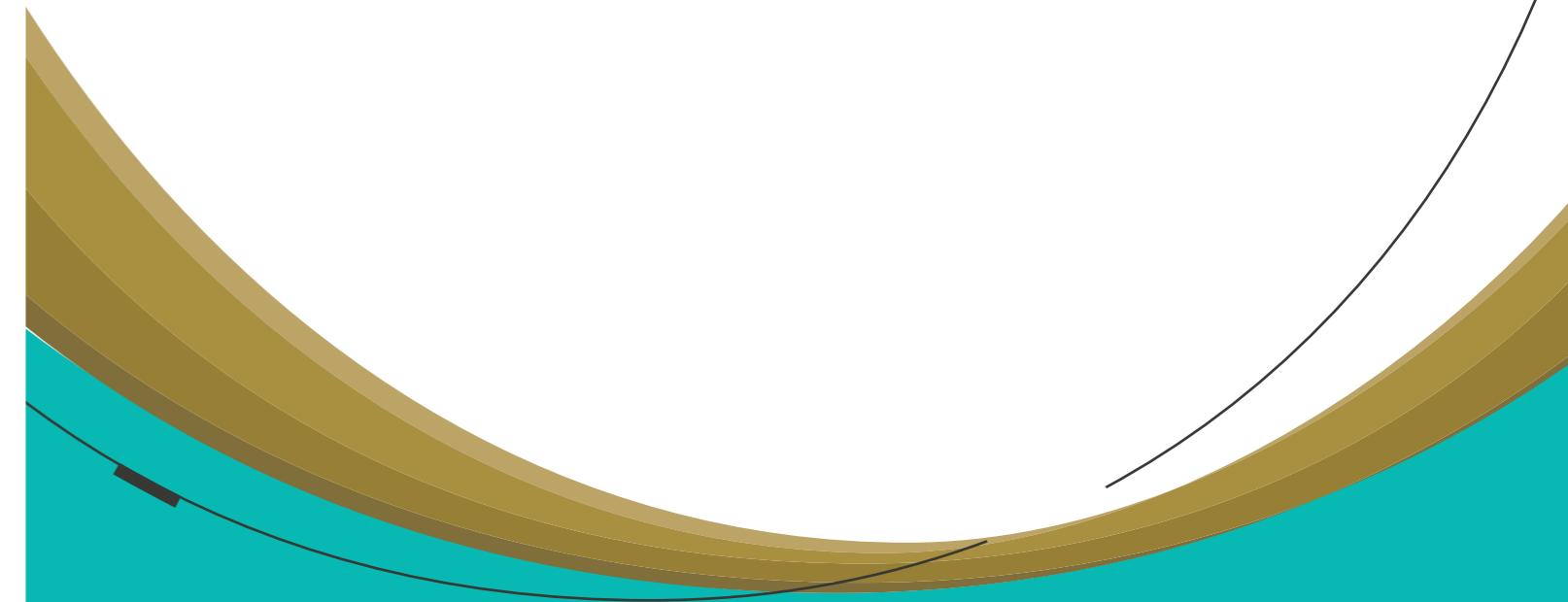
L'exposition permettra de mettre en avant différentes normes portant sur l'Intelligence Artificielle, comme le rapport technique ISO/IEC TR 24029-1:2021 qui permet l'évaluation du niveau de robustesse des réseaux de neurones utilisés en deep learning.

RAPPORTS AVEC LES TIERS : LISTE DES DONS RECUS

Depuis le versement initial de 300.000 euros, sur un total d'un million d'euros à apporter par le Fondateur AFNOR, le développement des projets n'a pas encore rendu nécessaire l'appel à des versements supplémentaires. Le solde de 700.000 euros sera appelé à mesure des besoins découlant de la mise en œuvre des projets, pour un total de 1.000.000 euros enregistré en tant que dotation consomptible.

En 2013-2014, un premier don de 7000 euros a été accordé par l'UNM. Ce don a été affecté au projet sur l'enseignement de la normalisation, réalisé par l'ISST en 2014

www.fonds-afnor-normalisation.org



Fonds AFNOR pour la Normalisation
11, rue Francis de Pressensé F – 93 571 La Plaine Saint Denis cedex

Contact : Pascal POUPET
Tél: + 33 (0)1 41 62 84 19
pascal.poupet@afnor.org

 Fonds Afnor pour la Normalisation